

René RÉMOND est membre de l'Académie Française depuis 1998. Parmi ses nombreux travaux d'historien renommé de la vie politique et religieuse française, citons plus spécialement *Les Droites en France* (Aubier-Flammarion, 1982), et *Le christianisme en accusation* (Desclée de Brouwer, 1999).

René REMOND

L'évolution de l'engagement politique des chrétiens

L'engagement des chrétiens dans l'Église et la société a une histoire. Contrairement, en effet, à ce que pourrait faire croire la pérennité de l'institution ecclésiale par opposition à la précarité des sociétés séculières, il n'est guère d'aspect de la vie de l'Église qui échappe aux effets du temps : c'est la conséquence de la loi de l'incarnation qui s'applique à l'Église aussi et du fait que celle-ci s'inscrit dans l'histoire. C'est peut-être plus vrai encore pour la façon dont les chrétiens ont conçu leurs responsabilités à l'égard de la société et vécu au fil du temps leur engagement, car plus dépendante encore des circonstances historiques que les autres aspects de la vie chrétienne.

Diverses articulations entre la foi et l'engagement

Il y a d'autant moins lieu de s'en étonner qu'il n'y eut jamais une seule façon de concevoir l'articulation entre la foi personnelle et l'engagement dans la société. L'enseignement du christianisme s'est prêté à une pluralité de lectures qui ont elles-mêmes inspiré des spiritualités différant grandement dans l'appréciation des réalités terrestres et singulièrement de la dimension sociale. Une tradition ascétique fondée sur la distinction entre cette vie passagère et la vie éternelle et qui opposait cette « vallée de larmes » au séjour des bienheureux engendrait une dépréciation de cette existence et invitait au mépris des cho-

ses de la terre ; le rejet des satisfactions fallacieuses de cette vie était le prix à payer pour l'acquisition d'un bonheur inaltérable. La quête du salut individuel ne favorisait guère la prise en considération d'un devoir à l'égard de la communauté et ne poussait guère à l'engagement.

Il n'y eut jamais une seule façon de concevoir l'articulation entre la foi personnelle et l'engagement dans la société.

Une autre interprétation du message évangélique mettait l'accent sur « les aspects sociaux du dogme », pour emprunter au Cardinal de Lubac la formule qui donnait son sous-titre à son grand livre *Catholicisme*. La perspective du salut personnel ne doit pas occulter le caractère communautaire de la vie chrétienne. Il n'y a pas à choisir entre l'amour que nous professons pour Dieu et celui dont nos actes témoignent pour nos frères. Ce que nous faisons au plus petit d'entre eux c'est à Dieu que nous le faisons. Ainsi le chrétien est-il responsable des autres. Sauf vocation particulière pour le retrait du monde, l'engagement au service d'autrui, que ce soit dans la communauté ecclésiale ou la société civile, n'est donc pas facultatif : il est le garant de la sincérité de notre charité et le gage de l'authenticité de notre foi.

Ces deux traditions, pareillement respectables et qui ont produit au long des siècles des fruits de sainteté, ont exercé une influence variable sur l'enseignement du Magistère et la pratique, en fonction du contexte historique. Il n'est guère douteux que depuis un siècle l'interprétation qui insiste sur la dimension sociale et préconise l'engagement comme prolongement naturel de la foi a prévalu : c'est elle qui a inspiré les grands textes de Vatican II, en premier lieu la constitution sur l'Église, peuple de Dieu, *Lumen gentium*, et celle sur les réalités terrestres, *Gaudium et spes*, et leur a donné leur souffle et leur cohérence.

Mais même à l'intérieur de cette tradition, sa continuité n'exclut pas qu'il ait pu y avoir des façons différentes de concevoir et d'accomplir ce devoir d'engagement, qui distinguent comme des âges successifs. Ces expressions différentes d'une même tradition sont la résultante de la rencontre entre la configuration intellectuelle qui préside aux relations entre l'Église et la société et les accidents de l'histoire, les vicissitudes de la conjoncture proprement politique, ces deux facteurs subissant les incidences de la contingence.

De cette histoire mouvementée et significative, les pages qui suivent n'ont pas d'autre visée que d'esquisser un aperçu des engagements successifs des catholiques dans la société française depuis son entrée dans la modernité avec ses conséquences sur les relations avec le christianisme.

L'affrontement de deux sociétés

Au lendemain de la Révolution, la situation est relativement simple. C'est celle d'un affrontement antagoniste entre deux sociétés, deux systèmes de pensée. L'objet de leur affrontement, l'enjeu, est le maintien de l'influence ou l'effacement de la tutelle que l'Église exerçait depuis des siècles sur les conduites privées comme sur les comportements collectifs. Pareille situation conflictuelle ne laissait guère de liberté de choix aux fidèles pour leur engagement. Ils ne pouvaient que se ranger du côté de l'Église pour combattre sans concession les forces politiques qui travaillaient à la laïcisation de l'espace social. Les catholiques sont donc, formellement ou implicitement, invités à faire cause commune avec les partis conservateurs, attachés comme eux à l'ordre social et aux valeurs traditionnelles. L'engagement se fait à des fins essentiellement défensives : préserver les libertés religieuses que l'Église estime indispensables pour l'accomplissement de sa mission et en particulier la reconnaissance par l'État de sa mission spécifique.

A l'époque le peuple fidèle constitue à l'intérieur de la société globale une masse nombreuse, relativement homogène et disciplinée que le devoir d'obéissance à l'autorité religieuse maintient unie. La hiérarchie entend en garder le contrôle et est plus que réservée à l'idée que des catholiques puissent s'engager ailleurs que dans une défense confessionnelle. Pas question d'envisager des actions interconfessionnelles ou d'inspiration réputée neutre. Ainsi l'intention énoncée par Marc Sangnier, le fondateur du Sillon, mouvement au service de l'Église, à la fois éducatif et missionnaire, de l'élargir dans un plus grand Sillon qui aurait dépassé les clivages confessionnels n'a pas été étrangère à la condamnation prononcée en 1910 par Pie X. De ce type d'engagement, tendant à rassembler tous les catholiques au nom de leur fidélité religieuse dans une stratégie défensive confessionnelle, mais qui n'avait jamais réussi à faire obstacle

aux offensives de laïcisation, le dernier avatar, qui a été un succès décisif, aura été probablement la bataille menée contre le projet de création d'un grand service d'enseignement laïc unifié, culminant un dimanche de juin 1984 dans une démonstration rassemblant un million et demi de manifestants proclamant leur attachement à la liberté de l'enseignement.

« Sociaux parce que catholiques »

Cette forme bien définie d'engagement sur le terrain politique n'excluait pas que les catholiques en expérimentent d'autres. Bien avant que les catholiques aient pris acte de l'échec de leurs efforts pour enrayer une politique dont ils redoutaient les conséquences, une partie d'entre eux avait orienté leur action sur le terrain social. Considérant la partie comme perdue sur le terrain politique, constatant que ceux d'entre eux qui étaient notoirement fidèles faisaient l'objet d'une exclusive tacite qui leur barrait l'accès à toute responsabilité majeure et leur interdisait de faire une grande carrière politique, ils reportent leurs efforts sur le terrain social et s'investissent dans la société que nous appelons aujourd'hui civile.

Cet infléchissement de l'engagement n'était pas seulement un changement de stratégie dicté par des considérations d'opportunité ; on y voyait aussi une possibilité de réaliser l'union des catholiques : irréductiblement divisés sur les options politiques, en particulier sur les institutions, ils pouvaient se retrouver solidaires dans les actions visant à remédier aux dysfonctionnements de l'organisation sociale. Le caractère concret de ces formes d'intervention permettait aussi de sortir du débat de principe sur la société moderne et de transcender des positions idéologiques catégoriques. Tout n'était pas à rejeter dans la modernité : l'action sociale était le moyen de pratiquer le discernement et de développer les virtualités positives.

Cette priorité accordée au social se trouvait en harmonie avec la philosophie sociale implicite de ces catholiques qui s'intitulaient sociaux. Ils se défiaient de l'État : ils opposaient à ses prétentions l'existence et les ressources de la société dont les initiatives leur inspiraient davantage confiance, ils rêvaient d'une organisation qui ferait place aux corps intermédiaires ; dessinant

Une troisième voie, à égale distance d'un étatisme dangereux pour les libertés et des excès d'un individualisme méconnaissant les solidarités élémentaires.

une troisième voie, à égale distance d'un étatisme dangereux pour les libertés et des excès d'un individualisme méconnaissant les solidarités élémentaires et négateur des grands impératifs collectifs. Ces catholiques s'inscrivaient dans la tradition théologique et spirituelle qui déduit de l'appartenance à l'Église un devoir de responsabilité active pour réduire les maux de la société. Leur devise, « Sociaux parce que catholiques », exprimait bien l'inspiration de leur engagement.

Le temps était révolu où la présence chrétienne dans la société relevait essentiellement des rapports entre l'Église et l'État et reposait sur leur entente. C'était désormais à l'initiative des laïcs et à leur engagement dans une multiplicité d'institutions, qui n'étaient pas toutes marquées d'un signe confessionnel, d'assurer la pérennité d'une inspiration religieuse et de témoigner du désir des chrétiens de concourir à l'instauration d'une société plus juste et plus fraternelle.

Associations, syndicats, doctrine sociale

Ce courant a suscité une efflorescence d'initiatives qui débordaient du champ traditionnel des œuvres charitables ayant pour objet de soulager la misère et de traduire la miséricorde de Dieu et visaient à répondre aux problèmes nouveaux posés par les mutations de la société, la révolution industrielle, la formation d'un prolétariat, la croissance des agglomérations urbaines. Tout un réseau d'associations s'est alors constitué, notamment pour encadrer l'enfance et l'adolescence, organisant les loisirs avec l'essor des patronages, des colonies de vacances, des sociétés de gymnastique. L'Église acquiert un savoir faire, un capital d'expérience qui lui assurent une influence sans équivalent auprès de la jeunesse et qui contristent l'école publique.

Cet engagement social des catholiques concerne tous les âges de la vie et tous les secteurs d'activité, y compris le travail professionnel avec la naissance d'un syndicalisme qui se réfère explicitement à la doctrine sociale de l'Église, celle-ci en formation à partir de la publication en 1891 de la première ency-

clique qui traite des problèmes de société et appelle les fidèles à concourir à leur résolution. Ce sont encore des catholiques qui lancent le mouvement familial. Ainsi s'est construit un ensemble d'institutions diversifiées correspondant à la plupart des besoins ou des attentes, qui a maintenu une présence d'Église, assuré une visibilité au christianisme mais aussi puissamment contribué à structurer la société française.

Aujourd'hui encore, bien que l'investissement des catholiques sur le terrain social soit en déperdition, leurs engagements jouent un rôle dont on ne mesure peut-être pas assez l'importance pour la cohésion de la société française et qui n'a d'équivalent qu'avec les politiques publiques. Au reste, les pouvoirs publics savent recourir éventuellement à leur compétence et à leur disponibilité ; ainsi le Secours Catholique a fait la preuve qu'il était possible de conjuguer l'efficacité technicienne et la générosité.

Il était possible de conjuguer l'efficacité technicienne et la générosité.

Les mouvements d'Action Catholique

De cette histoire de l'engagement des chrétiens dans la France contemporaine un nouveau chapitre, qui en a peut-être été l'âge d'or, s'est ouvert dans les années 1930 avec la naissance et l'essor d'un nouveau type d'institutions, les mouvements d'action catholique, spécialisée par milieux sociaux, d'abord dans la jeunesse, mais qui se sont étendus ensuite à l'âge adulte. L'intention fondatrice était essentiellement apostolique : enrayer le processus de déchristianisation et réconcilier l'Église avec son temps.

À la différence de certains des engagements antérieurs, celui-ci en effet ne nourrissait aucune nostalgie du passé : il n'aspirait pas à restaurer un ordre traditionnel ; il entendait assurer une présence chrétienne dans le monde tel qu'il est et concourir à l'instauration d'une société plus conforme au message évangélique. Autre chose le distinguait aussi des formes précédentes d'engagement, dont la plupart étaient sectorielles : son caractère global. Il répondait au désir de réaliser l'unité de la personne : la formule mettre tout le christianisme dans toute la vie, par son insistance redoublée sur le caractère total, en définissait bien l'intention.

Cet intégralisme n'est ni intégrisme ni intransigeantisme. Il ne dissocie point l'engagement dans l'Eglise de celui dans la société. Sans les confondre : bien au contraire. Il prend en compte la distinction entre les deux sociétés et respecte l'autonomie des réalités terrestres. L'engagement dans l'Eglise : anticipant sur les orientations à venir, il prend au sérieux les conséquences pour les laïcs de leur baptême qui les fait responsables à leur façon de la vie de l'Eglise. Ils ne se considèrent pas moins comme responsables aussi de la société des hommes : l'engagement n'est pas une option facultative ; il n'est pas seulement, ni même principalement un moyen de maintenir une présence chrétienne dans une société qui se sécularise : c'est pour le chrétien l'expression de sa foi et la façon de témoigner de l'amour de Dieu. La réflexion sur les processus historiques et l'analyse des mécanismes sociaux ayant fait alors prendre conscience de l'importance des conditionnements collectifs, l'engagement doit s'appliquer à toute la réalité sociale et en particulier aux institutions : ces mouvements déclarent prendre en charge la totalité du milieu dont ils assument la responsabilité. L'engagement prend donc une autre signification et devient une activité majeure de la vie chrétienne

Par delà la guerre : retour au politique

Jamais auparavant la notion d'engagement n'avait connu pareille résonance dans l'Eglise. Tout a concouru à en faire, pour les générations qui se sont succédé des débuts des années 1930 jusqu'à la veille de Concile Vatican II, soit pendant une trentaine d'années (l'engagement aussi a eu ses Trente Glorieuses), un mot-clef. Cette vision globale recueillait une part d'héritage : Péguy en son temps avait stigmatisé ces scrupuleux qui, par peur de se salir les mains, se gardaient d'intervenir dans la réalité. À l'époque, Emmanuel Mounier édifie une philosophie personaliste et communautaire qui conjugue l'impératif de l'engagement avec une distanciation qui préserve la liberté d'esprit et évite l'inféodisation à des idéologies.

Le livre du Père de Lubac sur les aspects sociaux du dogme a fait date et fondé théologiquement l'engagement du chrétien dans la société civile et politique. De surcroît les circonstances exceptionnelles d'une époque particulièrement tragique ont fait que pour les contemporains l'engagement n'a pas été seulement

un sujet académique mais une question pressante qui pouvait engager l'existence même sur la façon de témoigner de sa fidélité à l'enseignement du Christ. Ce fut pour beaucoup une expérience qui décida de l'orientation du reste de leur vie. La tourmente des années de guerre passée, cette génération de militants reporta son engagement sur la transformation de la société française, la modernisation de ses structures et de ses modes de vie, la démocratisation de sa vie politique.

Pour cette période de l'après-guerre et de la reconstruction, les incidences du religieux sur la société sont perceptibles à un regard objectif et ses effets presque mesurables, tant l'engagement des chrétiens a contribué à modifier l'existence collective. Les observateurs étrangers en particulier ont tous relevé le rôle essentiel des militants qui avaient fait l'apprentissage de la responsabilité sociale dans les mouvements de jeunesse d'inspiration chrétienne. En aucun secteur, l'incidence du fait religieux sur les comportements collectifs par l'intermédiaire des engagements individuels n'a été aussi manifeste et massive que dans le monde rural : la révolution – pour une fois le mot n'est pas trop fort – qui a alors affecté l'agriculture française pour en faire aujourd'hui une des plus performantes au monde, tout en préservant l'exploitation familiale mais en utilisant toutes les ressources de la technologie, a été l'œuvre essentiellement des militants formés par la Jeunesse Agricole Catholique.

Nombre de ces militants ont alors perçu l'entrée en politique comme le prolongement naturel de leur implication dans les responsabilités sociales et comme l'expression de leur foi : Pie XI n'avait-il pas déclaré dans les années 30 que la politique pouvait être l'expression suprême de la charité, au motif qu'elle était généralement la modalité la plus efficace pour créer des conditions plus conformes à l'enseignement social de l'Eglise ?

La politique pouvait être l'expression suprême de la charité.

Cette orientation a pu conduire certains à surestimer l'importance du politique y compris dans son rapport au religieux, allant jusqu'à professer que le choix proprement politique était le gage de l'authenticité de la foi, au mépris de la distinction fondamentale entre l'absolu de celle-ci et le caractère intrinsèquement relatif de la plupart des options politiques. Mais l'orienta-

tion générale que préconisait le document publié en 1972 par la Conférence épiscopale sous le titre *Pour une pratique chrétienne de la politique*, en instaurant une distinction claire entre ce qui requérait l'unité des Chrétiens et ce qui relevait de leur liberté de choix, en consacrant le pluralisme des engagements dans la société, tirait heureusement les leçons de la longue et souvent douloureuse expérience faite par les catholiques français dans la succession de leurs engagements depuis les prémices de la sécularisation de la société.

Face à la mondialisation

Pour sommaire qu'elle soit et donc inévitablement réductrice, cette brève rétrospective est suffisamment révélatrice de la succession des âges et de la diversité des modalités d'engagement. Elle met aussi en évidence le lien avec le contexte général : si, par exemple, l'engagement des fidèles à la fin du XIX^e siècle a pris la forme d'une mobilisation politique pour la défense religieuse, c'est évidemment en raison du tour conflictuel que prit alors la relation entre l'Eglise catholique et les pouvoirs publics. A l'inverse, l'apaisement de la querelle religieuse a ouvert plus tard la voie à une autre forme d'intervention dans la société qui a facilité la réintégration des catholiques. Ce retour sur un passé mouvementé fait découvrir par comparaison que depuis quelques décennies les grands changements survenus dans la société comme dans l'Eglise, et peut-être plus encore dans les relations entre elles deux, font que l'engagement du chrétien s'inscrit aujourd'hui dans une problématique bien différente et se doit en conséquence d'inventer des modalités nouvelles plus appropriées à une situation si dissemblable.

Le progrès insidieux de la sécularisation de toutes les pratiques sociales a singulièrement réduit l'importance du fait religieux et tend à le marginaliser. Du fait de la mondialisation s'est substituée à une présence quasiment exclusive du christianisme en France une diversité qui assure aujourd'hui une présence de la quasi-totalité des croyances religieuses : il en résulte par un effet presque mécanique une relativisation du fait proprement chrétien dans l'information, l'opinion, la conscience publique. De cette pluralité, l'Eglise de France a pris son parti : elle accepte ce caractère de notre société comme une conséquence et

un attribut de la démocratie. Elle reconnaît la pertinence du principe de laïcité comme conséquence et corollaire de la liberté de conscience dès lors que son application ne s'identifie plus à une idéologie contestatrice ou négatrice du fait religieux, qu'elle respecte l'indépendance des communautés religieuses et s'applique à toutes sans discrimination.

L'effacement, délibéré ou contraint, de la plupart des institutions confessionnelles qui assuraient dans la société une présence visible du catholicisme a supprimé une forme d'engagement qui a fait la transition entre la société d'autrefois réputée chrétienne et qui acceptait la référence à cet héritage, et la situation présente caractérisée par la déconfessionnalisation de la plupart des actions collectives. L'engagement n'est plus que rarement envisagé aujourd'hui sous la forme de l'appartenance à des organisations explicitement confessionnelles, l'heure étant plutôt à l'engagement individuel dans des institutions neutres. Mais alors, qu'est-ce qui assurera le minimum de visibilité indispensable pour permettre aux individus la liberté du choix ?

L'appauvrissement du catholicisme en ressources humaines n'est pas non plus sans conséquence sur l'engagement qui est de plus en plus requis par les besoins de l'Église. La raréfaction des vocations sacerdotales et religieuses n'est pas d'ailleurs la seule cause : la relève des clercs par les laïcs n'est pas seulement un expédient pour répondre à une situation de détresse, elle s'inscrit dans le droit fil de l'évolution précédemment évoquée par laquelle les catholiques avaient pris conscience de leurs responsabilités à l'intérieur de l'Église en application d'une nouvelle ecclésiologie. Cette prise de conscience se traduit aujourd'hui par l'engagement dans des tâches proprement ecclésiales : animation de la prière, participation à la célébration, catéchèse des enfants, des adolescents, des adultes, aumônerie de toutes sortes de communautés, scolaires, hôpitaux, prisons, sans oublier toutes les formes traditionnelles ou plus modernes d'assistance, de soulagement de la misère. Quand on s'avise de faire le total de ces multiples engagements, on découvre qu'ils concernent, aujourd'hui encore, plusieurs centaines de milliers de personnes : c'est un grand fait social dont on ne mesure peut-être pas assez l'importance.

Mais cette mobilisation pour assurer la présence et la survie de l'Église ne laisse que peu d'énergies et de bonnes volontés disponibles pour d'autres engagements et singulièrement au service de la société. Ajoutons que le discrédit général qui frappe la politique n'épargne pas les catholiques dont certains sont tentés de retrouver la défiance de leurs aînés à l'encontre de la société laïque et leur répugnance à l'égard de cette forme d'activité collective qui leur paraît irrémédiablement vouée aux puissances de la chair et du sang : d'où l'inclination à faire retour à l'autre tradition spirituelle, celle du retrait du monde. Et pourtant une présence nombreuse, une participation active de chrétiens dans toutes les activités sociales est peut-être plus nécessaire que jamais pour témoigner de valeurs qui donnent un sens à la vie collective. Cet engagement chrétien n'est pas un impératif moins pressant pour la société que pour l'Église.

René RÉMOND